

## LÉVIS

1610, boul. Alphonse-Desjardins  
Bureau 400  
Lévis (Québec) G6V 0H1

Téléphone 418 833-2114  
Télécopieur 418 833-9983

### TAUX D'IMPÔT DES SOCIÉTÉS PRIVÉES SOUS CONTRÔLE CANADIEN ■ 2025-2026

	FÉDÉRAL	QUÉBEC	TOTAL
<b>SECTION 1 ■ SOCIÉTÉ AVEC DU REVENU D'ENTREPRISE</b>			
◆ Revenus admissibles au plafond des affaires	9,00 %	3,20 %	12,20 %
◆ Revenus provenant d'une entreprise agricole ou de pêche même si les conditions des heures (5 000) au Québec ne sont pas respectées	9,00 %	3,20 %	12,20 %
◆ Revenus provenant d'une entreprise manufacturière même si les conditions des heures (5 000) au Québec ne sont pas respectées	9,00 %	3,20 %	12,20 %
◆ Revenus admissibles au plafond des affaires pour un fabricant de technologies à zéro émission	4,50 %	3,20 %	7,70 %
◆ Revenus admissibles au plafond des affaires au Canada mais ne respectant pas les conditions des heures (5 000) au Québec	9,00 %	11,50 %	20,50 %
◆ Revenus non admissibles au plafond des affaires	15,00 %	11,50 %	26,50 %
◆ Revenus non admissibles au plafond des affaires pour un fabricant de technologies à zéro émission	7,50 %	11,50 %	19,00 %
◆ Revenus provenant d'une entreprise de prestation de services personnels (EPSP)	33,00 %	11,50 %	44,50 %
<b>SECTION 2 ■ SOCIÉTÉ AVEC DU REVENU DE BIENS</b>			
◆ Revenus de loyers, d'intérêts, gains en capital imposables et autres revenus passifs	38,67 %	11,50 %	50,17 %
◆ Revenus de dividendes – Impôt de la Partie IV	38,33 %	S. O.	38,33 %
<b>Informations à jour en date du 17 novembre 2025</b>			